

Trois Pistoles, le 25 avril 2023

PROCÈS-VERBAL de la 3^{ième} Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des Basques tenue à 100 % en mode virtuel le mardi 25 avril 2023 à compter de 18 h 30.

En introduction, une capsule vidéo est présentée au début de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 18 h 34 par Madame Julie Lamer, présidente du conseil d'administration, qui souhaite la bienvenue à tous à cette troisième assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des Basques qui se tient complètement en mode virtuel.

Madame Lamer informe l'assistance qu'elle agira également comme présidence d'assemblée.

Environ 38 personnes assistent virtuellement à cette rencontre.

Madame Lamer présente les personnes qui l'accompagnent à l'animation et en soutien.

PRÉSENCES SUR PLACE À LA CAISSE DESJARDINS DES BASQUES

Monsieur Roberto Dionne, directeur général

Monsieur Mario Bérubé, président du comité mise en candidature AGA, présentera le rapport de l'appel de candidatures

Madame Marie-Josée Bérubé, secrétaire du conseil d'administration, assistée de l'adjointe à la direction générale, Madame Angèle Paradis

Madame Édith April, conseillère aux communications et vie associative

Madame Marie-Noëlle Tiphane, agente support technique

Madame Lamer fait part aux membres de quelques instructions sur le déroulement de cette assemblée.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Madame Lamer invite les membres pour l'écoute du message du Président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Monsieur Guy Cormier.

- Capsule vidéo « Message du président, Guy Cormier »

La présidente remercie Monsieur Cormier.

Paraphes :

Prés.

Sec.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

La présidente poursuit et fait part aux membres des précisions importantes relativement aux règles pour participer à cette assemblée générale annuelle tenue à distance, notamment sur le fonctionnement de la plateforme numérique et sur la période de votation.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée virtuelle, comme il y aura votation en direct, nous devons nommer deux personnes scrutatrices. La présidente d'assemblée recommande Édith April, conseillère aux communications et vie associative, et Marie-Noëlle Tiphane, coordonnatrice, services aux membres.

Madame Lamer fait appel à l'assemblée pour un proposeur pour l'adoption de cette recommandation et un appuieur.

Aucune question ni commentaire.

La présidente du conseil invite les membres à voter.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter la recommandation de la présidente du conseil d'administration, Madame Julie Lamer, de nommer Madame Édith April et Madame Marie-Noëlle Tiphane comme scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Madame Julie Lamer, présidente du conseil, invite Madame Marie-Josée Bérubé, secrétaire du conseil d'administration, à faire la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour
Assemblée générale annuelle du 25 avril 2023
Caisse Desjardins des Basques

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

2.3. Adoption de l'ordre du jour

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2022

3. Retour sur l'année 2022

3.1. Rapport du conseil d'administration

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

3.3. Rapport financier

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Paraphes :

Prés.

Sec.

Madame Lamer invite les membres pour des questions ou commentaires concernant la présentation du rapport annuel.

Aucune question ni commentaire ne sont posés.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Une courte capsule vidéo est présentée sur le bilan de l'engagement dans le milieu.

Madame Lamer invite de nouveau Monsieur Roberto Dionne à venir expliquer le solde sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.

Le directeur général présente le solde du Fonds d'aide au développement du milieu en date du 31 décembre 2022 qui se situe à la hauteur de 578 000 \$.

En ce qui a trait aux dons et commandites, c'est un montant de 16 710 \$ qui ont servi à dynamiser notre milieu.

La Caisse appuie un grand nombre d'organismes jouant un rôle essentiel dans la communauté et contribuant par le fait même au développement durable de la collectivité.

De plus, dans le cadre de notre programme de bourses d'études pour 2022, 110 bourses ont été remises à des étudiants membres de la Caisse, 4 bourses de 500 \$ et 4 paires d'Airpds remis en prix de participation à la conférence virtuelle du 7 septembre 2022.

Monsieur Dionne remercie l'assistance, les administrateurs et le personnel.

Madame Lamer remercie Monsieur Dionne pour la belle présentation, l'assemblée continue.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Invitation de la présidente pour les questions ou commentaires.

Aucune question ni commentaire soumis au conseil, la réunion se poursuit.

5. PROPOSITION SOUMISES AU VOTRE

Présentation d'une capsule vidéo. – La ristourne

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

La présidente invite le directeur général pour la présentation du scénario en rapport avec la proposition de versement pour l'année 2022 de la ristourne aux membres et le FADM pour le montant de **895 885 \$**.



Paraphes :

Prés.

Sec.

Élection des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration élus, par ordre alphabétique, sont :

Deslauriers Laurent

Leblanc Dany

Dubé Robert

Saucier Chantal

Gagnon Jérôme

Merci à toutes les personnes candidates pour leur intérêt à contribuer à la gouvernance de la Caisse.

Levée de l'assemblée

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale annuelle est officiellement levée le 30 avril 2023 à 23 h 59.

Président

Monsieur Serge Tremblay

Secrétaire

Madame Marie-Josée Bérubé

(Ce procès-verbal est versé aux archives)

Paraphes :

Prés.

Sec.